

## État Civil

**Nos condoléances aux familles :**  
ALLAIS Philippe, décédé le 16 septembre.



## Bienvenue aux bébés :

GUILLOT CLAUSTRE Gabriel, le 7 août,  
CHOQUET BERTRAND Maxim, le 2 septembre,  
CHKIR Hedi, le 11 septembre,  
CAILLÉ Louise, le 23 septembre.  
SANSONE Augustin, le 25 septembre,  
CHÂLLE Axel, le 26 septembre,  
BEN SALAH GOUACHE Tylian, le 27 septembre  
DELATTRE Rose, le 2 octobre.



## Félicitations aux jeunes mariés :

BEAUDOUIN Jérémy et GIVRAN Émilie, le 10 juin,  
DA PONTE Frédéric et SARRIAU Allison, le 17 juin,  
GIRAUDON Éric et BLET Vanina, le 16 septembre.



## Dates à retenir ....



### Commémoration :

Armistice de 1918 : 11 novembre 2017  
au Monument aux Morts  
de Néron à 11h00  
suivi du verre de l'amitié,  
en Mairie

### Bilan mi-mandat :

vendredi 24 novembre à 20h30  
en Salle Polyvalente

### Inscription sur les listes électorales (permanence) :

30 décembre 2017  
de 10h00 à 12h00

### Prochaines Vacances scolaires 2017 (zone B) :

Toussaint : Fin des cours : samedi 21 octobre 2017  
Jour de reprise : lundi 6 novembre 2017  
Noël : Fin des cours : samedi 23 décembre 2017  
Jour de reprise : lundi 8 janvier 2018

### Et n'oubliez pas le Changement d'heure 2017 :

Heure d'hiver : nuit du samedi 28 octobre au  
dimanche 29 octobre,  
vous reculerez vos horloges d'une heure.  
À 3h, il sera donc 2h.  
vous dormirez une heure de plus.

## Changement Permanences Mairie

Nous avons constaté que le transfert, en Mairie de Nogent-le-Roi, de l'instruction des passeports, et plus récemment des cartes d'identité, ne nécessitait plus l'ouverture de deux permanences hebdomadaires.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, une seule permanence ouverte au public de 15h30 à 20h00 se tiendra tous les vendredis.

Les permanences du mardi seront supprimées.

## Bilan mi-mandat

Les élus du Conseil Municipal vous présenteront le bilan des actions réalisées depuis mars 2014, ainsi que les projets en cours ou programmés :

le 24 novembre à 20h30 en salle polyvalente

Nous vous attendons nombreux.

## Rentrée Scolaire



Retour de la semaine de 4 jours.  
Directrice : Madame Nathalie DEBRÉE  
Cette année, 78 élèves au total ont repris le chemin de l'école des Sources.

Ils se répartissent ainsi :

Classe de PS/MS : 22 élèves  
Alleja BALLESTEROS, enseignante,  
Brigitte COGNEAU, ATSEM,  
Classe de GS/CP : 18 élèves,  
Claire FIZET, enseignante,  
Morgane LAINE, Aide ATSEM,  
Classe de CE1/CE2 : 17 élèves,  
Virgine HESLOUIN, enseignante,  
Classe de CM1/CM2 : 21 élèves,  
Nathalie DEBRÉE, enseignante.

## Logement Communal



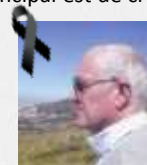
Le logement communal, d'une surface de 83 m<sup>2</sup>, vient de se libérer.  
Il devrait être disponible à la location à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.  
Les dossiers de candidatures pourront être retirés en mairie à compter du vendredi 6 octobre.

## PHILIPPE ALLAIS

1<sup>er</sup> Aout 1942  
16 Septembre 2017

### Maire de 1989 à 1995

Philippe Allais nous a quitté.



La maladie de Charcot a eu raison de sa force de caractère, de son courage. Durant toutes ces années de lutte, de souffrance, il conserva son humour, son intérêt pour la vie. Il prenait plaisir à apporter son point de vue sur tous les sujets d'actualité et à en discuter avec sa famille et ses amis venus lui rendre visite.

Philippe fut très engagé pour la Commune de Néron, élu Conseiller municipal en mars 1983, il devint Maire de mars 1989 à juin 1995, puis à nouveau conseiller municipal jusqu'en mars 2008 soit 25 années au service des Néronnais.

Au cours de son mandat de Maire, fut décidé l'extension du groupe scolaire avec la construction des locaux maternelles et de la classe de Cours Élémentaire. Le logement social communal fut acquis en 1995 à la fin de son mandat. D'autre part, Il permit à l'association Familles Rurales de créer le premier relais bibliothèque de la Commune en 1989, service repris par la Municipalité en 2003.  
Merci Philippe pour tout le temps que tu as accepté de consacrer à Néron et aux Néronnais.

Merci Philippe, pour la leçon de courage et d'espoir que tu as transmis tout au long de ta maladie à ta famille, à tes amis, et à tous ceux qui te connaissaient.

Geneviève LE NEVÉ

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « L'ÉVASION »

28 années de service culturel de proximité



C'est en 1989 que le « Relais Bibliothèque » fut mis en place par l'association Familles Rurales. Repris par la Commune en 2003, il n'a cessé de fonctionner grâce à l'implication et à la compétence de bénévoles engagés. Samedi 30 septembre, à l'occasion de l'accueil des nouveaux arrivants en Mairie, les membres du Conseil ont souhaité inviter l'équipe de la bibliothèque. Durant cette cérémonie, Sylvette Vassalière, responsable depuis la première heure du service, et Marie-Thérèse Legras qui a repris les rênes jusqu'à aujourd'hui, furent plus particulièrement mises à l'honneur. Une nouvelle équipe reprend le flambeau avec à leur tête Erika Chupin, entourée d'Annick Challe, Alexandra Chancel, Liliane Levieil, Odile Nourry et Anne Gautier.

Horaires d'ouvertures,  
à compter du 16/10/2017,  
y compris les vacances scolaires

	Matin	Après-midi
Mercredi	10h30 / 12h00	15h00 / 16h30
Vendredi		16h00 / 17h30
Samedi	10h30 / 12h00	



Petit rappel sur le fonctionnement : en plus des livres mis à disposition dans la bibliothèque, il y a possibilité pour le lecteur d'avoir accès à plus de 250 000 ouvrages, puisque la bibliothèque de Néron est adhérente à la Bibliothèque Départementale d'Eure et Loir. Les ouvrages choisis peuvent être commandés en ligne directement depuis le domicile ou en passant par la bibliothèque. Ils sont livrés chaque mois. Des ateliers réguliers pour les enfants sont assurés par l'équipe en lien avec les enseignantes de l'Ecole des Sources. Tout au long de l'année, des expositions et des rencontres d'auteurs sont proposées à l'ensemble des Néronnais.

La bibliothèque « L'Évasion » s'adresse à tous les publics adultes, ados et enfants

Tel : 09 69 80 48 14 - [Bibliotheque-levasion@mairie-neron.fr](mailto:Bibliotheque-levasion@mairie-neron.fr)

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public

le mardi et le vendredi de 15h30 à 20h00 jusqu'au 29 décembre 2017 (voir en page 4 « Vie Pratique »)

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès de la Secrétaire de Mairie Mme Katlène BARBAN  
Téléphone : 02.37.82.51.82. - [www.mairie-neron.fr](http://www.mairie-neron.fr) – Facebook : commune de neron

# VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE

## Travaux et Investissements



### Sécurité voirie :

L'implantation des deux radars pédagogiques va être effective dans les semaines à venir. Un radar fixe sera positionné rue de Nogent à l'entrée du village en venant de Nogent-le-Roi. Un radar mobile est également prévu pour être installé temporairement aux différentes entrées du village et des hameaux. La gendarmerie de Nogent-le-Roi sera informée de la mise en place de ces dispositifs et pourra intervenir si des infractions aux limitations de vitesse sont remarquées.

### Logement social communal :

Avant la remise en location du logement, des travaux de rénovation seront entrepris en régie par les agents communaux. La fin des travaux est prévue pour une nouvelle location des lieux début 2018.

## Personnel

Jocelyne BODELOT, agent de cantine et d'entretien a pris sa retraite le 31 juillet dernier.

Nous la remercions pour les 28 années passées au service de la Collectivité et lui souhaitons une excellente retraite bien méritée.

Marie-France GIRAUDON l'a remplacée dans ses fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Les Portes Euréliennes d'Île de France



Le Conseil communautaire se réunit chaque mois à Épernon. Le sujet le plus étudié concerne l'urbanisme : modifications de PLUi – élaboration du PLUi du secteur de l'ancien territoire de la CC4V.

Le passage à la semaine de 4 jours, dans de nombreuses écoles de la Communauté de Communes, a amené le service Enfance Jeunesse, responsable des accueils périscolaires et de loisirs, à être très réactif pour réaménager les horaires du personnel d'animation et ce, dès la rentrée de septembre. Ce fut mené à bien, et dans les délais. Nous tenons à les remercier.

PACTe : Projets Artistiques et Culturels de Territoire de la Région Centre. Toutes les communes pourront bénéficier de subventions grâce à la convention signée avec le Conseil Régional dont l'objectif est de permettre la diffusion artistique dans les territoires ruraux et de valoriser les artistes régionaux. Pour l'ancien territoire de la CC4V nous avons défini quatre propositions : deux événements récurrents (le Carnaval des Cloches – la Fête de la danse et de la Musique) et deux nouvelles propositions (un Festival de « Jazz en Mars » dans différents lieux tels que rues, salle des fêtes, café... et une Grainothèque-Médiathèque, les Médiathèques offrent à leurs usagers la possibilité de déposer et d'échanger librement des graines et semences bio de fruits, légumes et fleurs).

## Église : Mécénat

Depuis la signature de la convention entre la Commune et la Fondation du Patrimoine le 1<sup>er</sup> octobre 2016, 6 336 € ont été versés tout au long de l'année pour la restauration de l'église Saint Léger.

La mobilisation se poursuit avec les conventions de mécénat « le produit-partage » par lesquelles le commerçant ou l'entreprise s'engage sur une durée d'une année à reverser à la Fondation du Patrimoine une somme déterminée sur un produit choisi en fonction de l'activité du mécène. Le montant des sommes obtenues est attribué au projet de restauration de l'église.

Pour rappel, le projet de réhabilitation de l'église Saint Léger concerne en premier lieu la restauration de la nef centrale. Celle-ci pourrait se faire à moyen terme. Durant ce temps, la Municipalité accompagnée par la Fondation du Patrimoine, sera amenée à rechercher un architecte, déposer un permis de construire, et rechercher les subventions auprès de la DRAC et du Conseil Départemental.

Les dons et les cotisations versés à la Fondation du patrimoine sont **déductibles** :

- de l'**impôt sur le revenu (IR)** des personnes physiques à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable,
- de l'**impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.

## Calendrier d'octobre à décembre 2017 - Manifestations des Associations et de la Commune

Quand	Qui	Où	Quoi
dimanche 1 octobre 2017	NDL / COMITÉ DES FÊTES	Néron	Vide Grenier
samedi 11 novembre 2017	Mairie	Néron	Commémoration de l'Armistice de 1918
vendredi 24 novembre 2017	Mairie	Salle Polyvalente	Bilan de mi-mandat à 20h30
dimanche 3 décembre 2017	NDL	Salle Polyvalente	Marché de Noël
vendredi 15 décembre 2017	APE	Salle des Fêtes	Spectacle de Noël des Enfants
Chaque Mercredi	NDL	Néron	Marche (rendez-vous à 14h30 au parking de la Salle des Fêtes)
Chaque Mardi soir	NDL	Salle du Conseil	Chorale
Un Samedi tous les 15 jours	NDL	Salle Polyvalente	Atelier Créatif

## Conseil Municipal des Jeunes



Le 3 décembre prochain, le Conseil Municipal des Jeunes va renouveler sa participation au marché de Noël en ouvrant un stand de récolte de jouets en faveur des « Restos du Cœur ». Offrons un Noël à tous les enfants .....

La récolte des bouchons continue en faveur de l'Association Les Clayes Handisport « LES BOUCHONS DE L'ESPOIR ». Un panneau à cet effet a été créé par les enfants du CMJ. Vous pourrez le découvrir sous le porche de l'école.

cmj.neron@gmail.com

## Principales décisions votées lors des Conseils Municipaux

### Conseil Municipal du 9 juin 2017

- Cantine : mise en place du forfait mensuel,
- ADMR : versement de la subvention,
- Régime Identitaire : mise en place pour l'ensemble des agents de la Commune.

### Conseil Municipal du 16 juin 2017

- École : mise en place du retour à la semaine de 4 jours.

### Conseil Municipal du 15 septembre 2017

- CCAS : dissolution, le budget du CCAS sera transféré dans le budget communal qui exercera directement cette compétence,
- Cantine : mise en place du paiement des factures par internet (TIPI) à compter de la facture d'Octobre 2017,
- Fond de Solidarité au Logement : participation financière 2017.

## ASSOCIATIONS

### APE

Une nouvelle équipe composée par Mélanie POULINGUE, Sarah HOUEIX, Isabelle FREHLING, et Clarisse BERTRAND a pris ses fonctions pour l'année 2017-2018.



Elle travaille activement à la préparation du spectacle de Noël qui aura lieu le vendredi 15 décembre. Toutes les aides seront les bienvenues.

Présidente, Mélanie POULINGUE  
Tel : 06 64 79 79 92  
Facebook : ape Néron  
ape.neron@gmail.com

### NDL

L'Association CABARET vous informe avoir clôturé son activité en septembre 2017.

C'est avec plaisir que l'Association NÉRON DÉTENTE LOISIRS intègre l'activité « Chorale », qui a lieu tous les Mardis de 20h45 à 21h45 à la salle du conseil, toujours dirigée par Jean-Jacques LECOMTE.

L'activité « Atelier Créatif » continue d'ouvrir ses portes un Samedi après-midi tous les 15 jours à la salle polyvalente de 14h30 à 18h00. (toutes bonnes idées sont les bienvenues).

Vous pouvez également retrouver l'activité « Marche » autour de notre village et des villages avoisinants le mercredi après-midi. Rendez-vous à 14h30 sur le parking de la Salle des Fêtes.

L'adhésion à l'association NDL est obligatoire pour participer aux différentes activités : 18,00 € l'année par adulte, gratuite pour les enfants (*les enfants sont acceptés sous la responsabilité des parents*).

NDL organisera le marché de Noël le 3 décembre prochain. Nous vous y attendrons nombreux.

Présidente, Françoise LECOMTE  
Tél. : 02 37 82 56 50